**Réactions à l’actualité**

Courriers reçus au SCP au cours de la semaine du 15 au 19 août 2016

***Maintien en détention de Jacqueline Sauvage : fort***

70 personnes ont réagi au rejet par le tribunal d’application des peines de Melun de la demande de libération conditionnelle de Jacqueline Sauvage. Hormis un correspondant qui estime qu’une *« personne condamnée pour meurtre doit faire sa peine* », l’ensemble condamnent cette décision « honteuse » et exhortent le Chef de l’Etat à prononcer une grâce totale afin de « *libérer Mme Sauvage de son enfer* ».

Les réactions plus approfondies se distribuent comme suit :

* Un tiers comparent la condamnation de Mme Sauvage à celle du « *terroriste égorgeur de prêtre* », s’offusquant que ce dernier ait pu bénéficier « *d’un bracelet électronique* » alors que, contrairement à lui, « *Jacqueline Sauvage ne représente aucun danger pour notre société* ». La justice est accusée d’être « *faible avec les forts et forte avec les faibles* ».
* Un quart dénoncent un « *abus de pouvoir des magistrats*» mais préfèrent interpeller le Président sur le « *manque de respect* » dont ces derniers auraient fait preuve en « *contrariant sa parole* ». Ils estiment que le Chef de l’Etat doit « *arrêter de se faire marcher dessus* » par « *des gens qui se croient au-dessus des lois* » et mettre en place « *une justice équitable au service des victimes* ».
* Quelques-uns contestent les conclusions du TAP de Melun notamment sur l’aspect médiatique de l’affaire : « *ce n’est pas elle qui a orchestrée sa médiatisation, si on en a entendu parler et on a relayé l’affaire, c’est parce que nous avons été touché par cette injustice !* ». Ces correspondants accusent également la justice de « *machisme* », ce qui aurait influencé la décision des magistrats : « *une justice pensée par les hommes et rendues par les hommes, c’est normal qu’elle mette les victimes de la barbarie masculine en prison et laisse les criminels du quotidien en liberté* ».
* Quelques autres appellent le Président à « *repenser la justice* » en matière de violences conjugales. Ils critiquent une justice « *qui laisse mourir une femme tous les 3 jours sous les coups de son conjoint* » et plusieurs femmes elles-mêmes victimes, témoignent des lacunes qu’elles ont pu rencontrer dans leur parcours judiciaire.
* D’autres estiment que ce rejet illustre « *une fois de plus le manque de parole du Président* » et se disent « *déçus* » par son « *manque d’autorité* » : « *et voilà, vous n’avez pas su trancher, comme d’habitude, et une vieille femme dort encore en prison ce soir.* »
* Enfin, plus marginalement, quelques réactions au renoncement par Mme Sauvage de faire appel de la décision du 12 août dernier voient là « *le renoncement d’une femme à bout* » et exhortent le Président à lui accorder une grâce totale, car « *deux ans pour une femme qui a subi tout ce qu’elle a subi c’est trop long*» et s’inquiètent de gestes « *qu’elle pourrait commettre par désespoir* ».

***Burkini : modéré***

Assez peu de correspondants ont réagi cette semaine à la polémique sur le burkini. Elles sont très partagées :

* Une petite moitié voient dans cette interdiction une « *nouvelle preuve* » d’une parole *« islamophobe qui se libère en France*» et s’en disent « *inquiets* » : « *je n'ai que 28 ans, je suis musulman et m'inquiète pour la sécurité de ma femme et mes enfants ainsi que les musulmans de France* ». Ces derniers contestent l’argument de la laïcité qui a été évoqué par les maires ayant pris des arrêtés « anti-burkinis » : « *pauvre France qui cherche à cacher sa décadence raciste derrière la défense de la "laïcité"*».
* Une autre petite moitié, équivalente, se disent « *favorables à l’interdiction des burkinis* » car ceux-ci constitueraient une « *provocation* » de la part de la communauté musulmane « *qui va trop loin* ». Au-delà de l’argumentation identitaire (« *quand on voit ça dans nos piscines, sommes-nous encore en France ?* »), certains estiment que le burkini est une tenue qui « *musèle une fois de plus la femme* » : « *en Iran des hommes se photographient un voile dans les cheveux pour dénoncer son imposition aux femmes et chez nous on débat sur la liberté de porter un burkini*».
* Les autres, nettement plus minoritaires, disent leur incompréhension de la polémique et la jugent « *totalement vide de sens* » : « *en état de droit, la liberté d'opinion, d'expression ou encore d'habillement est acquise à tous et toutes* » ; « *nous acceptons que nos enfants voient des seins nus, alors pourquoi pas des burkinis tant que ce ne sont pas des burqas intégrales* ».

***Entretien avec le Pape François : faible***

La visite au Vatican n’a fait écrire que 9 Français. 4 d’entre eux se félicitent d’un rapprochement « *moral* » entre le Chef de l’Etat et l’Eglise catholique sur la question de l’islamisme radical et la situation des chrétiens d’Orient. Son recueillement dans l’église Saint-Louis des Français en hommage au père Hamel a également ému un Français : « *Que d'émotion et cette profondeur d'esprit que je lisais sur votre visage, votre recueillement dans ce lieu en l'honneur du père Hamel* ». Les 4 autres ont à l’inverse jugé ce déplacement malvenu, l’accusant d’être responsable des attentats qui ont touché la France.

***Allocation de rentrée scolaire : très faible***

En ces jours de versement de l’ARS, quelques particuliers sont revenus sur les conditions de son attribution. Si classiquement 1 message dénonce son usage à des fins mercantiles dans certains foyers, 3 parents en garde alternée ou bien séparés de leur enfant demandent une distribution plus en adéquation avec la diversité des situations familiales : « *je vous écris pour savoir pourquoi les familles des enfants placés ne touche pas l'ARS ? Ce n'est pas parce que les enfants sont placés que les parents ne subviennent pas à leurs besoins quotidiens* » ; « *Bon nombre de famille sont maintenant séparées, à quand une loi permettant à chacun des parents de percevoir la moitié de la rentrée scolaire ?* »

***Plafonnement des remboursements par les mutuelles : très faible***

La réforme des contrats dits « responsables », entrée en vigueur le 1er janvier dernier, a conduit 4 particuliers à manifester leur mécontentement au regard des frais supplémentaires occasionnés par le plafonnement des remboursements de leur mutuelle complémentaire. Ils regrettent que la ministre de la santé n’ait pas préféré encadrer les prix pratiqués par les médecins pour limiter les dépassements d’honoraires : « *taper sur les praticiens qui pratiquent ces dépassements excessifs aurait été plus logique. Mais une fois de plus le gouvernement socialiste tape sur les petites gens, ceux que vous dédaignez ! Autour de moi, la colère gagne et nous sommes de plus en plus à ne plus vouloir voter socialiste* ».

***Conversations privées avec le Président : très faible pour le moment***

Seuls 2 particuliers ont réagi à l’expression du Président « *C’est beaucoup plus dur que ce que j’avais imaginé »*, l’un jugeant ironiquement l’incapacité du Chef de l’Etat à gouverner tandis que l’autre l’assure de tout son soutien dans la politique menée malgré des conditions d’exercice difficiles.